

22 oct 2008 -21:00

Adoucissement de la peine de mort pour le jeune journaliste afghan Sayed Parvez Kambakhsh

Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht apprend avec soulagement que la peine de mort prononcée à l'encontre du jeune journaliste afghan Sayed Parvez Kambakhsh ait été commuée par la justice afghane.

Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht apprend avec soulagement que la peine de mort prononcée à l'encontre du jeune journaliste afghan Sayed Parvez Kambakhsh ait été commuée par la justice afghane.

Bruxelles, 22.10.2008 Le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht apprend avec soulagement que la peine de mort prononcée à l'encontre du jeune journaliste afghan Sayed Parvez Kambakhsh ait été commuée par la justice afghane. La Commission nationale afghane pour les Droits de l'Homme s'est déjà prononcée contre la condamnation de Sayed Kambakhsh. Le Ministre juge aussi une condamnation à 20 ans de prison difficilement conciliable avec le respect de la liberté de la presse. Dans le passé déjà le Ministre De Gucht a fait des démarches diplomatiques dans cette affaire et il continuera à suivre de près avec ses partenaires de l'UE la suite de la procédure judiciaire dans l'affaire Kambakhsh, en conformité avec la constitution afghane et les engagements internationaux de l'Afghanistan en matière de Droits de l'Homme. La diplomatie belge continuera, en concertation avec ses partenaires européens et avec les autorités afghanes, à s'impliquer en faveur de la liberté de la presse en Afghanistan - liberté qui est du reste garantie par la constitution afghane. "L'implication de notre pays et de nos alliés en faveur de la paix et de la sécurité en Afghanistan n'a de chance de réussir que si la démocratie et les Droits de l'Homme prennent racine dans l'ensemble du pays" indique le Ministre.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be